

LYCEE PROFESSIONNEL « SERVICES A LA PERSONNE »
ANNEE SCOLAIRE 2026-2027

Compiègne, le 8 juillet 2026

Madame, Monsieur, Chers Parents,

Alors que l'année scolaire 2025-2026 s'achève, nous préparons activement la rentrée prochaine afin d'accueillir votre enfant dans les meilleures conditions au sein de notre Lycée Professionnel. Vous trouverez dans cette circulaire toutes les informations nécessaires pour organiser cette nouvelle année scolaire avec sérénité.

À cette occasion, je tiens à vous remercier sincèrement pour la confiance que vous accordez à notre établissement. La qualité des échanges et le partenariat que nous construisons avec vous sont des éléments essentiels à la réussite de nos élèves. C'est en conjuguant nos efforts et nos valeurs éducatives que nous accompagnons chaque jeune vers son épanouissement personnel, scolaire et professionnel.

Je souhaite également saluer l'engagement de l'ensemble des membres de notre communauté éducative : les enseignants, les équipes de vie scolaire, les personnels de l'OGEC, ainsi que les nombreux bénévoles qui, tout au long de l'année, ont contribué à la réussite et au bien-être de nos élèves.

Cette année restera marquante à bien des égards, notamment grâce aux excellents résultats obtenus aux examens. Les élèves de la promotion 2026 ont fait preuve de sérieux, de persévérance et d'investissement, accompagnés avec exigence et bienveillance par leurs enseignants. Les résultats témoignent de cette réussite collective.

Ces performances récompensent un travail mené sur l'ensemble du parcours de formation. Elles illustrent notre ambition commune : permettre à chaque jeune de révéler son potentiel, de développer ses compétences professionnelles et de prendre confiance en lui, quelles que soient les difficultés rencontrées.

J'adresse à tous nos diplômés mes plus chaleureuses félicitations et remercie très sincèrement les équipes pédagogiques et éducatives qui les ont accompagnés vers cette réussite.

Forts de cette dynamique, nous abordons la prochaine rentrée avec enthousiasme et détermination, animés par la volonté de poursuivre notre mission au service de la réussite de chacun.

Au nom de toute la communauté éducative, je vous souhaite un très bel été, des vacances reposantes et ressourçantes, ainsi que d'agréables moments en famille.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Chers Parents, l'expression de notre entier dévouement.

Florent BALAINE
Chef d'établissement.

1) Rentrée des classes : Mardi 01 septembre

CAP 2 ^{ème} année	Production et service en restaurations (PSR) Accompagnant Educatif Petite Enfance (AEPE) Mardi 01 septembre, accueil à 8h30 , fin à 12h00
CAP 1 ^{ère} année	Production et service en restaurations (PSR) Accompagnant Educatif Petite Enfance (AEPE) Mardi 01 septembre, accueil à 9h00 , fin à 12h00
2 ^{nde} BAC PRO	Accompagnement Soins et Services à la Personne (ASSP) Animation-Enfance et Personnes Agées (AEPA) Mardi 01 septembre, accueil à 9h30 , fin à 12h00
1 ^{ère} BAC PRO	Accompagnement Soins et Services à la Personne (ASSP) Animation-Enfance et Personnes Agées (AEPA) Mardi 01 septembre, accueil à 10h00 , fin à 12h00
Tale BAC PRO	Accompagnement Soins et Services à la Personne (ASSP) Animation-Enfance et Personnes Agées (AEPA) Mardi 01 septembre, accueil à 10h30 , fin à 12h00

Les élèves seront accueillis par leur professeur principal avec lequel ils resteront pour cette première ½ journée. Ils reprendront l'emploi du temps courant le mercredi 02 septembre à 8h05.

Rentrée des internes : Les élèves internes sont conviés avec leurs parents le lundi 31 août à 17 h00.

2) Horaires des cours :

MATIN		APRES-MIDI	
1 ^{ère} heure	8h05 à 9h00	5 ^{ème} heure	13h25 à 14h20
2 ^{ème} heure	9h00 à 9h55	6 ^{ème} heure	14h20 à 15h15
Récréation		Récréation	
3 ^{ème} heure	10h10 à 11h05	7 ^{ème} heure	15h25 à 16h20
4 ^{ème} heure	11h05 à 12h00	8 ^{ème} heure	16h20 à 17h15

Les élèves n'ont pas de cours le mercredi après-midi.

3) Date des périodes :

1 ^{er} Semestre	Du Lundi 01 septembre 2026 au Vendredi 29 janvier 2027
2 ^{ème} Semestre	Du Lundi 01 février 2027 à la fin de l'année scolaire

4) Périodes de travail :

Les périodes de travail scolaire indiquées dans ce document sont obligatoires. Elles résultent du calendrier fixé par le ministère et des contraintes propres de l'établissement. La loi, et l'esprit civique qu'impose un financement de la scolarité par la collectivité publique, rendent le nombre de journées de classe impératif. Le temps scolaire défini par l'emploi du temps remis en début d'année n'appartient donc ni à la famille, ni à l'élève. Seules des circonstances exceptionnelles et justifiées, peuvent permettre au chef d'établissement d'accorder une autorisation d'absence, après qu'une **demande** soit **sollicitée par écrit, au moins 15 jours à l'avance**.

5) Calendrier scolaire :

Toussaint	Du vendredi 16 Octobre après les cours au lundi 02 novembre 2026 matin
Noël	Du jeudi 17 Décembre* après les cours au lundi 05 janvier 2027 matin
Hiver	Du vendredi 19 Février après les cours au lundi 08 mars 2027 matin
Printemps	Du vendredi 16 avril après les cours au lundi 03 mai 2027 matin
Été	Fin officielle le vendredi 02 juillet 2027 après les cours. Départ des élèves en fonction de l'organisation des examens.

Lundi 31 août : Journée pédagogique de pré-rentree des enseignants

Entre le 07 et le 26 septembre 2026 : Passation des tests de positionnement pour les classes de 2^{nde} et de 1^{ère} année de CAP

Entre le 07 et le 09 septembre : Photos de classes

Vendredi 18 septembre 2026 : Journée d'intégration du Lycée Professionnel

Vendredi 25 septembre 2026 : Journée pédagogique. Les élèves n'auront pas cours

Vendredi 25 septembre 2026 : Proposition aux élèves volontaires ayant plus de 17 ans à participer à la veillée des jeunes, à l'occasion de la venue du Pape Léon XIV

Samedi 26 septembre 2026 : Proposition de participation - pour les volontaires - à la grande messe à Paris célébrée par le Pape Léon XIV

Jeudi 15 octobre 2026 : Village santé en partenariat avec la CPAM Oise

Mardi 08 décembre 2026 : Fête de l'Institution

Samedi 28 novembre 2026 : Matinée Portes Ouvertes

*** Vendredi 18 décembre 2026** : Journée pédagogique. Les élèves seront en vacances dès le jeudi 17 au soir

Samedi 03 avril 2027 : Matinée Portes Ouvertes

Jeudi 06 mai 2027 : Ascension

Il n'y aura pas cours du mercredi 05 mai après la classe au lundi 10 mai matin

6) Tests de positionnement :

À la rentrée 2026, comme depuis 2018, tous les élèves de 2^{nde} Professionnelle passeront un test de positionnement en français et en mathématiques.

Un test de positionnement spécifique sera également disponible pour l'ensemble des élèves entrant en formation de CAP.

Les passations seront organisées entre le **07 septembre et le 26 septembre 2026**.

L'objectif de ces tests de positionnement est de permettre de disposer d'éléments objectifs sur certaines compétences des élèves afin notamment de mettre en œuvre des dispositifs d'accompagnement personnalisé adaptés.

7) Réunions parents professeurs de début d'année :

Une première réunion de rencontre entre les parents et les professeurs est prévue :

- **Le vendredi 04 septembre 2026 à 17h30** pour les classes d'ULIS, de CAP PSR 1^{ère} année, de CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance 1^{ère} année et de 2^{nde} ASSP et Animation.
- **Le vendredi 11 septembre 2026 à 17h30** pour les classes de CAP PSR 2^{ème} année, de CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance 2^{ème} année, de 1^{ère} et T^{ale} ASSP et Animation.

Ces réunions sont des **temps forts de rencontres** entre les parents, les enseignants et l'encadrement du Lycée professionnel. Les différents projets de l'établissement, les équipes enseignantes, leurs méthodes de travail ainsi que leurs objectifs pédagogiques seront présentés lors de ces soirées.

8) Dates des stages professionnels (Période de Formation en Milieu Professionnel) :

Les stages en milieu professionnel **sont obligatoires** pour l'obtention du CAP et du BAC PRO. **Ils font partie intégrante de la formation.** Les attestations de stage sont envoyées au rectorat. Un candidat qui n'effectue pas son stage dans sa totalité sera d'office éliminé par les services rectoraux. Toute absence doit être signalée le jour même au tuteur de stage et à la vie scolaire du Lycée Professionnel. **Seul un arrêt maladie autorise un rattrapage. Celui-ci s'effectue dans un cadre conventionné, selon le règlement des examens.** Il est exclusivement géré par La Directrice Déléguée aux Formations : Mme Fontaine.



Pour effectuer leurs stages, les élèves doivent être à jour de leurs vaccinations. Les élèves des sections PSR et ASSP veilleront obligatoirement à ce que leur vaccination contre l'hépatite B soit faite. Il est parfois demandé – selon les lieux de stages- aux élèves des autres sections de l'effectuer également, notamment en milieu hospitalier.

DATES DES PFMP (Périodes de Formation en Milieu Professionnel) 2026/2027

Classes	PFMP 1		PFMP 2	
	DU	AU	DU	AU
PSR 1	01/02/2027	19/02/2027	07/06/2027	25/06/2027
	3 semaines		3 semaines	
PSR 2	16/11/2026	11/12/2026	08/03/2027	02/04/2027
	4 semaines		4 semaines	
AEPE 1	04/01/2027	22/01/2027	07/06/2027	25/06/2027
	3 semaines		3 semaines	
AEPE 2 Groupe A	21/09/2026	16/10/2026	25/01/2027	19/02/2027
	4 semaines		4 semaines	
AEPE 2 Groupe B	02/11/2026	27/11/2026	08/03/2027	02/04/2027
	4 semaines		4 semaines	
2 ^{nde} AEPA	Stage filé (24 mercredis) du 04/11/2026 Au 23/06/2027			
	Plus une semaine du 19/04/2027 au 23/04/2027			
1 ^{ère} AEPA	04/01/2027	05/02/2027	24/05/2027	11/06/2027
	5 semaines		3 semaines	
TERM AEPA	30/11/2026	18/12/2026	30/03/2027	16/04/2027
	3 semaines		3 semaines	
2 ^{nde} ASSP	01/02/2027	19/02/2027	07/06/2027	25/06/2027
	3 semaines		3 semaines	
1 ^{ère} ASSP	02/11/2026	27/11/2027	10/05/2027	04/06/2027
	4 semaines		4 semaines	
TERM ASSP	30/11/2026	18/12/2026	04/01/2027	22/01/2027
	3 semaines		3 semaines	
Parcours différencié	08/02/2027	19/02/2027		
	3 semaines			

9) Tenue professionnelle :

Les tenues professionnelles en technologie culinaire et techniques sanitaires pour les élèves de première année (et ceux de deuxième année qui le souhaitent) seront commandées par le lycée à la rentrée. Elles sont vendues par la société BGA pour l'ensemble des élèves du Lycée Professionnel afin de bénéficier de tarifs préférentiels.

Pour les élèves désirant compléter ou renouveler leur trousseau, une proposition sera faite à la rentrée. Les mesures seront prises en début d'année scolaire. Les achats seront facturés par la comptabilité - en fonction de l'option de règlement choisie-.

Des casiers sont mis à la disposition des élèves.

Un élève sans tenue professionnelle ne sera pas accepté en cours et sera de fait pénalisé.

La tenue professionnelle fait partie des « Savoir être » et des attendus de la formation.

10) Manuels scolaires :

Les manuels et cahiers de Travaux Pratiques indiqués sur la liste doivent être achetés pour la semaine de la rentrée. La carte « **Génération # Hauts de France** » permet d'en faciliter l'achat.

11) Carnet de correspondance et règlement intérieur :

Le carnet de correspondance comporte un règlement intérieur de l'établissement qui sera lu et commenté le jour de la rentrée. **Il devra être lu, approuvé et signé par les parents et leur enfant.**

12) Assurance :

Tous les élèves de l'Institution bénéficient d'une assurance scolaire prise en charge par l'établissement auprès de la Mutuelle Saint Christophe.